Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le 09/07/2020
ID : 038-213802374-20200708-DEL_2020_28-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le huit juillet, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil municipal : 3 juillet 2020

Nombre de vote : 11

PRESENTS : GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

EXCUSES : GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine)

Secrétaire de séance : PINATEL François

Délibération n° 2020/28 : Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux et associations syndicales de propriétaires

Considérant la nécessité suite au renouvellement du conseil municipal de procéder à la désignation de nouveaux délégués titulaires et suppléants afin de représenter la commune au sein des syndicats intercommunaux et des associations syndicales de propriétaires,

Considérant qu'en application des articles L5212-7 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité d'un syndicat intercommunal ou mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres,

Vu les dispositions du CGCT,

Vu les statuts de TE38, du SIEPAF, du SACO et de l'AFPA de Mizoën,

Vu les délibérations d'adhésion au TE38, au SIEPAF et au SACO,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L131-1, L135-1 à L135-12 et R131-1, R135-2 à R135-10,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DESIGNE comme délégués du conseil municipal à **TE38** : MICHEL Bernard délégué titulaire et PHILIPPE Francine déléguée suppléante,

DESIGNE comme délégués du conseil municipal au **SACO** : MICHEL Bernard et GIRAUD Roger délégués titulaires et BERARD Guy et SAUNIER Jean-Marc délégués suppléants,

DESIGNE comme délégués du conseil municipal au **SIEPAF** : MICHEL Bernard délégué en tant que Maire, PINATEL François et GONON Florence délégués titulaires et VINCENT Denise et JOUANNY Michèle déléguées suppléantes,

DESIGNE comme délégués du conseil municipal à l'**AFPA** de Mizoën : SAUNIER Jean-Marc délégué titulaire et JOUANNEAU Fanny déléguée suppléante,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :

MAIRIE DE MIZOEN
38142